



La PSYCHOLOGIE

Elisabeth Demont

- Histoire
- Concepts
- Méthodes
- Expériences

Éditions
SCIENCES
HUMAINES

LA PSYCHOLOGIE

Maquette couverture et intérieur : Isabelle Mouton.

Retrouvez nos ouvrages sur

www.scienceshumaines.com

www.editions.scienceshumaines.com

Diffusion : Seuil
Distribution : Volumen

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du droit de copie.

© **Sciences Humaines Éditions, 2009**

38, rue Rantheaume

BP 256, 89004 Auxerre Cedex

Tél. : 03 86 72 07 00 / Fax : 03 86 52 53 26

ISBN = 9782361061722

LA PSYCHOLOGIE

Histoire, Concepts, Méthodes, Expériences

Elisabeth Demont

Professeur de psychologie du développement
à l'Université de Strasbourg

La Petite Bibliothèque de Sciences Humaines
Une collection dirigée par Véronique Bedin

Les mots-clés de la psychologie sont expliqués à la fin de cet ouvrage.

Introduction

QU'EST-CE QUE LA PSYCHOLOGIE ?

Chacun d'entre nous peut avoir l'impression, à un moment ou un autre, d'être psychologue. « Quel fin psychologue tu es ! » ou au contraire « Qu'est-ce que tu peux manquer de psychologie ! » sont des expressions que nous avons tous entendues ou employées un jour ou l'autre. « Être psychologue » signifie, dans cette acception commune, posséder certaines qualités personnelles telles que l'empathie et la compréhension des autres ; *a contrario*, un individu ne présentant pas de telles capacités « manquerait de psychologie ». Cette impression de familiarité avec la psychologie est renforcée par le fait qu'aujourd'hui les psychologues sont de plus en plus sollicités par la société – que ce soit pour aider un enfant en difficulté, intervenir dans le cadre de cellules d'aide psychologique lors d'événements dramatiques ou encore pour coacher des chefs d'entreprise –. Pourtant la psychologie, en tant que discipline scientifique, reste encore largement méconnue. Ceux qui l'exercent doivent acquérir une formation universitaire solide sanctionnée par des diplômes précis et respecter des règles définies par un code de déontologie. Le but de cet ouvrage est de définir les contours théoriques et scientifiques d'une discipline très diversifiée et en constante évolution.

Une psychologie ou des psychologies ?

Étymologiquement, *psychologie* signifie science de l'âme : du grec *psychê* (âme) et *logos* (discours, science). Classiquement, la psychologie est donc définie comme « la science des faits psychiques » (*Dictionnaire usuel de psychologie*, Bordas).

Des approches plus précises la définissent comme « l'étude scientifique des faits psychiques, la connaissance empirique ou intuitive des sentiments, des idées, des comportements d'autrui et des siens, l'ensemble des manières de penser, de sentir, d'agir qui caractérisent une personne, un animal, un groupe, un personnage »¹. La Société française de psychologie² insiste, quant à elle, sur l'aspect expérimental et scientifique à la fois, d'une « science qui a pour but de comprendre la structure et le fonctionnement de l'activité mentale et des comportements associés. Comme dans toute science, les connaissances psychologiques sont établies au moyen d'observations et d'expérimentations ». De façon générale, la psychologie peut donc être définie comme l'étude scientifique du comportement des individus et de leurs processus mentaux.

« La psychologie est plus difficile que la physique ! » aurait dit Einstein à Jean Piaget : boutade ou réalité ? À l'instar des autres disciplines scientifiques, la psychologie nécessite non seulement des connaissances théoriques précises mais également une grande rigueur méthodologique. Cependant, contrairement à d'autres sciences, la psychologie exige également certaines qualités personnelles. En effet, comment s'intéresser au fonctionnement des êtres humains et comprendre leur comportement si on n'éprouve ni empathie ni respect pour autrui et si l'on ne possède pas soi-même un équilibre psychique et une ouverture d'esprit certaine ? Devenir psychologue, au sens professionnel du terme, suppose donc à la fois des dispositions personnelles mais aussi une formation spécifique complexe.

1- Wikipedia.

2- Site de la Société française de psychologie : <http://www.sfpsy.org>



Qu'est-ce qu'un psychologue ?

Un psychologue est susceptible d'exercer dans des secteurs professionnels très variés (santé, éducation, travail, recherche...). Cependant, quel que soit le secteur où il évolue, il doit avoir suivi un cursus universitaire (de niveau bac + 5) organisé désormais³ en deux grandes étapes : la première, d'une durée de trois ans, correspond à la licence ; la deuxième est sanctionnée par l'obtention d'un master délivrant un titre professionnel protégé par la loi⁴. L'AEPU (Association des enseignants-chercheurs en psychologie des universités) recense sur son site⁵ l'ensemble des masters nationaux habilités par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le suivi d'un cursus complet⁶ (licence et master) est obligatoire pour obtenir le titre de psychologue. En France, il n'existe qu'un seul titre de psychologue quel que soit le secteur d'activité.

En raison des importantes responsabilités endossées par les psychologues auprès des individus et de la société – un simple entretien entre un enfant ou un adulte et un psychologue n'est jamais neutre ou anodin ! – la profession est depuis 1961⁷ régie par un code déontologique⁸. La finalité de ce code est de « protéger le public et les psychologues contre les mésusages de la psychologie et contre l'usage des méthodes et techniques se réclamant abusivement de la psychologie » (préambule du code).

Les grands domaines de la psychologie

La psychologie, loin de constituer une discipline unique, se caractérise par une extrême diversité – psychologie de l'enfant, psychologie du développement, psychologie sociale, psychologie

3- Depuis la réforme LMD (Licence, master, doctorat).

4- Loi n° 85-772 du 25 juillet 1985.

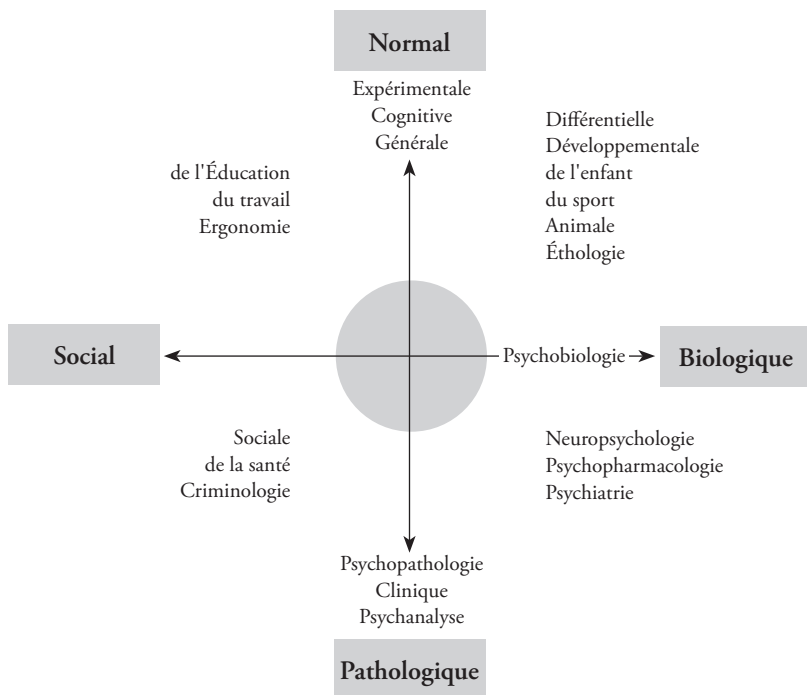
5- <http://www.aepu.org>

6- Voir à la fin de cette introduction un exemple complet de cursus.

7- Le premier code déontologique a été rédigé en 1961 par la Société française de psychologie et a depuis été remanié (notamment en 1996).

8- Voir en annexe le texte complet du code déontologique.

du sport, de la santé, neuropsychologie, etc. Elle est éclatée en diverses sous-disciplines : Alain Lieury propose de représenter les différents domaines de la psychologie en les situant dans un schéma organisé autour de deux axes dont l'un va du normal au pathologique et l'autre du social au biologique :



Panorama des grands secteurs de la psychologie
(d'après A. Lieury, *La Psychologie cognitive*, Dunod, 2005)



Axe 1 : du normal au pathologique

La **psychopathologie** s'intéresse à l'étude des troubles psychologiques. Ce champ de la psychologie, sans aucun doute le plus connu du grand public, est souvent confondu avec la psychanalyse. La psychanalyse (voir encadré pages 35-37) n'est cependant pas la seule à s'intéresser aux questions soulevées par la psychopathologie. Il existe également une psychologie clinique plus quantitative. De façon générale, il peut être retenu que la psychopathologie s'intéresse à l'individu présentant des troubles psychologiques particuliers (troubles schizophréniques par exemple) mais également à l'individu confronté, à un moment donné de sa vie, à une situation de grande souffrance exigeant une aide psychologique adaptée plus ou moins longue (après le décès brutal de son conjoint ou d'un de ses enfants...).

La **psychologie cognitive**, qui s'attache à comprendre les phénomènes liés à la cognition, se situe à l'opposé sur l'axe 1. Le terme générique de cognition désigne l'ensemble des processus cognitifs contribuant à la formation de nos connaissances (la mémoire, le raisonnement, le langage...).

La **psychologie différentielle** constitue une branche de la psychologie qui s'intéresse à l'étude des différences entre les individus (différences intellectuelles, différences de personnalité, différences observées au cours du développement...).

La **psychologie du développement** étudie, quant à elle, les changements développementaux observés dans les différents aspects du fonctionnement psychologique (cognitif, affectif ou social) de l'individu au cours de sa vie. Même si l'accent est souvent mis sur l'étude du développement de l'enfant, la discipline se préoccupe également de connaître l'ensemble des changements qui se produisent jusqu'à la fin de la vie (perspective dite « vie entière » ou *life-span*), c'est-à-dire qu'elle prend en compte non seulement les changements importants qui se produisent durant l'enfance mais aussi l'évolution au cours de l'âge adulte puis lors du vieillissement. Cette nouvelle perspective *life-span* explique la distinction faite sur le graphique entre psychologie du développement et psychologie de l'enfant.

Axe 2 : du social au biologique

La **psychologie sociale** s'intéresse à l'étude des interactions des individus en groupe, en société et dans les organisations, en les considérant dans leur double dimension psychologique et sociale. La psychologie sociale se trouve ainsi à l'interface de la psychologie et de la sociologie. C'est surtout l'emprise « invisible » de la société sur les individus qui a retenu l'attention des chercheurs (et moins l'inverse, c'est-à-dire l'action de l'individu sur la société). De fait, la discipline s'est constituée autour de quelques thèmes clés : les attitudes et les normes sociales, l'identité et les rôles sociaux, les mécanismes de l'influence, la formation des représentations sociales. Dans les années 1930, la psychologie sociale est devenue une véritable science expérimentale⁹ consacrée à l'analyse des interactions entre les individus et les groupes auxquels ils appartiennent.

Le champ de la **psychologie du travail** se restreint pour sa part à l'étude des relations de l'individu dans son environnement de travail, l'**ergonomie** s'intéressant plus particulièrement à l'adaptation des conditions de travail.

La **psychologie de la santé** située sur la figure à l'intersection du social et du pathologique, se penche sur les causes et conséquences psychologiques de l'apparition de certains troubles psychosociaux (comme par exemple le stress). En intégrant les dimensions psychologiques et sociales, elle vise à une meilleure compréhension de la santé et de la maladie.

À l'opposé, sur l'axe 2, du côté du biologique, sont mentionnées la psychobiologie, la neuropsychologie ou encore la psychologie animale et l'éthologie.

La **psychobiologie** se situe à l'interface des neurosciences, de l'éthologie et de la psychologie. Elle s'intéresse à la compréhension des besoins et des comportements humains en se référant principalement à la biologie et à la neurobiologie.

La **neuropsychologie** étudie auprès de patients présentant des lésions cérébrales (accidentelles ou congénitales) les relations entre les fonctions mentales supérieures et le fonctionnement cérébral. La neuropsychologie se trouve, en ce sens, à l'interface

9- Voir, au chapitre II, l'encadré sur les grandes expériences de psychologie sociale.



de la psychologie et de la neurologie. Enfin, placée à l'intersection entre le biologique et le pathologique, la **psychopharmacologie** peut être définie comme l'étude des agents chimiques agissant sur le psychisme, l'humeur ou le comportement.

Enfin, la **psychologie animale** (encore appelée psychologie comparée dans les pays anglo-saxons) a pour objectif de déterminer les différences et les ressemblances entre les différentes espèces animales ainsi qu'entre l'animal et l'homme. L'**éthologie** est une branche de la psychologie animale s'intéressant à l'étude du comportement des animaux dans leur environnement naturel ou dans un environnement proche de celui-ci.

Des méthodes et des pratiques diversifiées, des écueils à éviter

Tout comme il n'existe pas une psychologie mais des psychologies en fonction des domaines étudiés, il n'y a pas une et une seule pratique de la psychologie ! Ainsi, la psychologie se caractérise également par la diversité des méthodes utilisées (voir chapitre II), des lieux d'exercice (en libéral ou au sein d'institutions comme les services hospitaliers, les services de gériatrie, les centres de rééducation et réadaptation) et des pratiques du métier (notamment au niveau des techniques d'intervention ou de prise en charge). La formation universitaire ainsi que le référentiel théorique déterminent dans ses grandes lignes la pratique professionnelle d'un psychologue (un psychologue clinicien développementaliste et un psychanalyste ne réagiront pas forcément de la même manière face aux difficultés de langage d'un enfant par exemple).

La psychologie a comme objet d'étude les comportements ou conduites de l'homme (parfois de l'animal) placé dans un environnement, dans un milieu, en interaction avec des objets. L'ambition de la psychologie, on l'a vu, est de décrire, d'expliquer et de conceptualiser le fonctionnement humain. Un tel projet n'est pas sans difficultés ni sans risques.

Une difficulté spécifique sans aucun doute à la psychologie est le fait que les grands concepts sont issus du langage quotidien

et bénéficient de la polysémie des termes (l'intelligence, par exemple, est une notion ayant un double sens. Si pour le grand public, elle renvoie à une qualité personnelle, elle réfère en revanche pour les scientifiques à un ensemble de processus qu'il convient de décrire précisément). La psychologie doit bien entendu dépasser la signification courante des termes pour en proposer des définitions précises et rigoureuses permettant une conceptualisation théorique et méthodologique. Nous sommes tous en mesure de réaliser un certain nombre d'observations de notre vie quotidienne et de nous en servir pour expliquer – voire prédire – notre propre comportement (ou celui des autres). Les connaissances issues de nos propres observations de nous-mêmes (ou des autres) forment ce qui est classiquement appelé la « psychologie du sens commun ». Cependant, ces connaissances se révèlent souvent incomplètes, insuffisantes, voire contradictoires. Elles risquent par ailleurs d'être biaisées par notre subjectivité, par nos attentes ou encore nos croyances. Nous sommes souvent plus enclins à observer ce qui est conforme à nos attentes ou à nos croyances ! Il est indispensable de décrire, d'observer de manière précise les faits étudiés. Mais ces observations doivent être impérativement indépendantes de celui qui observe de manière à en garantir l'objectivité. Il n'est pas possible d'être en même temps juge et partie ! Tout comme un médecin peut difficilement soigner sa propre famille, il paraît difficilement concevable que l'observateur soit partie prenante de la situation à observer. L'objectivité de son observation pourrait être légitimement mise en doute. Par ailleurs, il faut aller au-delà de la simple description et remonter aux causes du comportement pour expliquer ce qui est observé. La difficulté provient du fait qu'il n'y a pas une seule explication aux faits observés. Bien au contraire !

Enfin, il faut veiller à ne pas tomber dans le « psychologisme » qui consisterait à privilégier l'explication psychologique des faits humains au détriment de toute autre explication. Il serait trop réducteur de ne pas tenir compte d'autres facteurs susceptibles d'intervenir à des degrés divers dans l'explication (facteur économique, sociologique, biologique...). De la même façon, il faut être attentif à ne pas tomber dans le travers inverse et vouloir



tout expliquer par des facteurs biologiques ou sociologiques ! Le psychologisme comme le biologisme ou le sociologisme reviendrait à réduire à une seule dimension la compréhension d'un phénomène aussi complexe que le comportement humain. Expliquer le comportement nécessite impérativement de prendre en considération une multitude de facteurs, dont certains sont individuels (par exemple, le patrimoine génétique de l'individu) et d'autres proviennent de l'extérieur (facteurs environnementaux).

Les théories en psychologie

Toute discipline scientifique vise à élaborer des modèles théoriques en vue d'expliquer et de comprendre un ou plusieurs phénomènes donnés. La psychologie en tant que discipline scientifique élabore des théories visant à rendre compte du fonctionnement humain. Par ailleurs, la psychologie est centrée sur un objet d'étude complexe (l'être humain) et pouvant être abordé de manière très différente. Il n'existe pas aujourd'hui une et une seule théorie du fonctionnement humain... Et heureusement !

Le mot « théorie » a une étymologie grecque signifiant « vision d'un spectacle », « vue intellectuelle » ou « spéculation ». Il est souvent employé dans le langage courant dans une acception péjorative qui renvoie soit à une vue de l'esprit simplifiée à l'extrême, soit à une conception individuelle liée au parti pris de l'individu. Dans son acception scientifique, le terme « théorie » désigne les synthèses des connaissances scientifiques établies à un moment donné et permettant d'analyser un ensemble de faits. Un modèle théorique correspond donc à un système explicatif permettant de rendre compte d'un grand nombre de faits à l'aide d'un petit nombre de principes et qui est admis à titre d'hypothèse vraisemblable par la plupart des chercheurs à un moment donné. À l'instar des autres disciplines scientifiques, la recherche en psychologie s'articule autour de théories que les chercheurs cherchent à vérifier empiriquement et qui servent à organiser les connaissances de façon cohérente et intégrée.

Il faut toujours garder à l'esprit qu'il n'existe pas une théorie générale universelle ! Une théorie scientifique ne prétend pas à LA vérité absolue ! Elle propose un modèle d'interprétation considéré par la communauté scientifique comme étant le plus vraisemblable à un moment donné. Une théorie doit non seulement permettre d'expliquer et interpréter ce qui est observé mais elle doit également permettre d'aller au-delà en générant de nouvelles hypothèses qui devront être à leur tour soumises à l'épreuve des faits.

Comprendre le fonctionnement humain nécessite de posséder des théories, des modèles tout en restant cependant conscient de leur incertitude. En effet, par définition, tout modèle théorique risque d'être invalidé à un moment ou un autre et être progressivement remplacé par une autre construction théorique. En d'autres termes, une théorie se caractérise par sa réfutabilité. Sinon elle n'est pas scientifique. En ce sens, les théories se distinguent des certitudes, croyances ou encore des dogmes !

« La théorie est l'hypothèse vérifiée après qu'elle a été soumise au contrôle du raisonnement et de la critique. Une théorie pour rester bonne doit toujours se modifier avec le progrès de la science et demeurer constamment soumise à la vérification et à la critique des faits nouveaux qui apparaissent. Si l'on considérait une théorie comme parfaite, et si l'on cessait de la vérifier par l'expérience scientifique, elle deviendrait une doctrine. » (C. Bernard)

« Toute théorie est incertaine, non seulement parce qu'elle ne peut exclure la possibilité de réfutation par une nouvelle théorie, mais aussi parce qu'elle repose sur des postulats indémonstrables et des principes invérifiables qui concernent la nature profonde du réel et la relation entre l'esprit et le réel. » (E. Morin, *La Méthode*, 1986)

Les théories doivent toujours évoluer, rester vivantes, même après la disparition de leurs auteurs. Elles évoluent à une vitesse variable selon le contexte scientifique, soit en affinant ou en ajustant leurs concepts, soit en s'intégrant dans une théorie nouvelle plus explicative. L'existence de modèles théoriques et le fait de les remettre continuellement en question constituent le moteur de l'avancement des connaissances scientifiques en psychologie comme dans tout autre domaine scientifique.



L'organisation des études universitaires en psychologie

Tout lycéen titulaire d'un baccalauréat (quel qu'il soit) peut s'inscrire en première année du cursus de psychologie. Si beaucoup de lycéens s'y engagent, ce n'est cependant qu'une petite proportion qui obtiendra le titre de psychologue car le cursus est long et exigeant.

Le système LMD (licence, master, doctorat) prévoit un dispositif de formation articulé en semestres, chacun étant organisé en unités d'enseignement (UE). Chaque UE donne lieu à l'octroi de crédits ECTS (*European Credit Transfer System*) capitalisables.

Licence de Psychologie (3 ans)

La licence est validée par l'obtention de 180 ECTS (60 ECTS par année). Le tableau ci-dessous présente l'organisation adoptée à la Faculté de psychologie de l'université de Strasbourg :

	Licence 1 ^e année	Licence 2 ^e année	Licence 3 ^e année
UE Disciplinaires	42	51	54
UE Langues	6	3	3
UE Accompagnement du projet de l'étudiant	3	3	
UE Méthodologie du travail universitaire	3		
UE Découverte	6		
UE Sciences et technologies en société		3	
UE Libre			3
Total ECTS	60	60	60

Les UE disciplinaires comprennent différents types d'enseignements :

- Des enseignements fondamentaux en psychologie : psychologie clinique et pathologique, psychologie cognitive, psychologie du développement, psychologie sociale, neuropsychologie.
- Des enseignements des méthodes utilisées en psychologie (notamment la psychométrie et les méthodes de la recherche scientifique en psychologie : observation, enquête, entretien, expérimentation).
- Des enseignements portant sur des disciplines connexes à la psychologie (anatomie, physiologie, neurosciences).
- Un enseignement de statistiques.

Du fait de la forte proportion de disciplines scientifiques, les titulaires d'un baccalauréat « Sciences » obtiennent souvent de meilleurs résultats. La maîtrise de l'anglais est fortement souhaitable dans la mesure où la plupart des articles publiés en psychologie le sont en anglais.

Master de psychologie (2 ans)

À la rentrée universitaire 2005-2006, 31 universités publiques délivraient des masters de psychologie. Le master, dont l'enseignement est réparti sur deux ans, a pour vocation de spécialiser l'étudiant dans l'un des champs de la psychologie qu'il choisit. Les spécialités de master correspondent aux grandes spécialités de la psychologie. Pour reprendre l'exemple de Strasbourg, quatre spécialités de master sont proposées : master spécialité Psychopathologie et psychologie clinique, master spécialité Psychologie du développement : Évolution, Involution & Handicap, master spécialité Neuropsychologie cognitive clinique, master spécialité Organisation et Travail.

Les deux années de master sont divisées chacune en deux semestres. À l'heure actuelle, tout étudiant ayant obtenu une licence de psychologie (dans une université française) peut s'inscrire de droit en master 1^{re} année. La validation des deux semestres de M1 ne donne cependant pas accès de plein droit à la 2^e année.

L'accès à la 2^e année du master est régi par un *numerus clausus* et est donc soumis à une sélection (sur dossier, voire entretiens ou examens supplémentaires dans certaines universités). L'obtention du titre de psychologue est conditionnée par la validation de cette 5^e année d'étude et par la réalisation d'un stage professionnel contrôlé par un référent psychologue (de 500 heures).



Les métiers de la psychologie

Du fait des conditions d'exercice très variées des psychologues, il s'avère plus pertinent de parler non pas du métier de psychologue mais bien plutôt des métiers de la psychologie. Ces derniers peuvent être regroupés en quatre catégories principales (selon la nomenclature PCS¹⁰).

1. Les psychologues cliniciens

Les psychologues cliniciens sont tournés vers la santé des patients. Ils peuvent exercer en libéral ou dans la fonction publique hospitalière (service de pédiatrie, service de psychiatrie, service de pédopsychiatrie, service de neurologie...), dans la fonction territoriale (protection maternelle infantile par exemple), dans la fonction d'État (Protection judiciaire de la jeunesse, milieu carcéral) et bien sûr dans de nombreux services des secteurs privé et conventionné. Ils travaillent en étroite collaboration avec l'équipe médicale, paramédicale, socio-éducative (éducateurs spécialisés, enseignants) et les équipes de travailleurs sociaux.

Le rôle des psychologues cliniciens consiste essentiellement à aider les patients en situation de souffrance, à les aider à surmonter leurs difficultés. À la différence du psychiatre, il ne peut pas prescrire de médicaments. En fonction de leur formation et spécialisation, ils peuvent utiliser différents types de méthodes d'aide, d'analyse et d'évaluation.

Par exemple :

Le **psychologue-psychothérapeute** peut mettre en œuvre différentes thérapies en utilisant un médiateur de type verbal ou corporel (psychodrame), de type matériel (art-thérapie, musicothérapie) ou en investiguant les processus psychiques inconscients (psychanalyse). Le psychologue-psychothérapeute a suivi une formation complémentaire, il a également suivi une thérapie personnelle approfondie et participe à un système de contrôle et de suivi.

Le **neuropsychologue** est chargé de réaliser des examens neuropsychologiques en profondeur de patients souffrant de lésions cérébrales et éventuellement de proposer une rééducation neuropsychologique des fonctions déficitaires.

Le **psychologue développementaliste** s'appuie sur les modèles du développement normal et pathologique et peut prendre en charge et accompagner des patients à différents moments de leur vie (enfant, adolescent, adulte ou encore personne âgée).

10- La nomenclature des « Professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS) est le résultat d'une refonte complète du système des nomenclatures d'emplois. Elle est utilisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

2. Les psychologues du travail

Les psychologues du travail exercent dans des domaines variés, tels les ressources humaines, l'insertion professionnelle, le conseil, la prévention et la sécurité. Leur rôle consiste à appréhender les problèmes inhérents à la gestion des ressources humaines, à l'organisation du travail et au management des changements organisationnels. Dans ce cadre, ils peuvent participer à l'élaboration des programmes et plans de formations, animer les équipes pédagogiques qui assurent les formations. Ils peuvent également réaliser les bilans de compétences, effectuer le suivi de parcours professionnel ou encore accompagner l'individu dans ses démarches de changements.

3. Les psychologues de l'éducation et de la formation

Ils jouent un rôle d'orientation, de conseil, le cas échéant de dépistage d'inadaptation, en milieu scolaire et professionnel.

4. Les enseignants-chercheurs et chercheurs

Le titre de docteur en psychologie permet d'accéder, sur concours, aux fonctions d'enseignants-chercheurs (« maître de conférences » puis « professeur des Universités »). Ces fonctions consistent à enseigner à l'université tout en réalisant des recherches au sein d'un laboratoire universitaire (dont le financement provient soit du ministère, soit d'institutions comme le CNRS, soit encore de contrats scientifiques provenant de fonds privés ou publics).

Un docteur en psychologie peut également obtenir – toujours sur concours – un poste de chercheur dans des institutions publiques (par exemple, CNRS, Inserm) mais également travailler au sein d'entreprises privées.



Chapitre VII/L'intelligence

L'intelligence, une définition complexe	157
Des définitions complémentaires	158
L'intelligence et son évaluation	159
Les premières mesures de l'intelligence	160
L'Échelle métrique d'intelligence	162
Présentation de l'échelle d'intelligence	164
Notion d'âge mental	166
L'invention du quotient intellectuel	167
La signification des QI actuels	168
Les échelles de Wechsler (encadré)	169
Le modèle structuraliste de l'intelligence	170
Les stades du développement cognitif	171
La méthode clinique piagétienne (encadré)	175
Les modèles factoriels de l'intelligence	176
L'analyse factorielle (encadré)	176
Thurstone et les aptitudes mentales primaires	180
Guilford et les trois faces de l'intellect	182
Le modèle componentiel de l'intelligence	184
Les cinq composantes du comportement intelligent	185
Le modèle des intelligences multiples (modèle de Gardner)	186
Les huit intelligences selon Gardner	187
L'intelligence émotionnelle (encadré)	189
Chaque intelligence fonctionne séparément	189
L'intelligence est-elle innée ou acquise ? (encadré)	191
Anomalies génétiques et déficience intellectuelle (encadré)	193

Chapitre VIII/La personnalité

De la personnalité au tempérament : définitions	195
Histoire d'un concept	195
Le concept de personnalité	196
Personnalité, caractère, tempérament	198

La psychologie de la personnalité et son éclectisme théorique	200
Divergences théoriques	201
Divergences méthodologiques	203
L'exemple des théories des traits de personnalité	204
Des théories des types aux théories des traits	205
La théorie de Cattell	208
La théorie d'Eysenck	209
Le modèle des cinq facteurs (ou Big Five)	211

ANNEXES

Code de déontologie des psychologues praticiens	221
Mots-clés	231
Bibliographie	239
Indes des notions	243
Index des noms propres	247
Crédits et sources	249
Table des matières	251